

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00676 Numéro SIREN : 793 752 817 Nom ou dénomination : A.K.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 5822

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

RECEPISSE DE DEPOT

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

NAVISEO
quai Ferdinand de Lesseps
Hangar 10 - BP 11118
76175 ROUEN CEDEX

V/REF :
N/REF : 2013 B 676 / 2019-B-5822

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 05/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

A.K.I.
Société à responsabilité limitée
Petite rue de l'Eglise
76350 Oissel

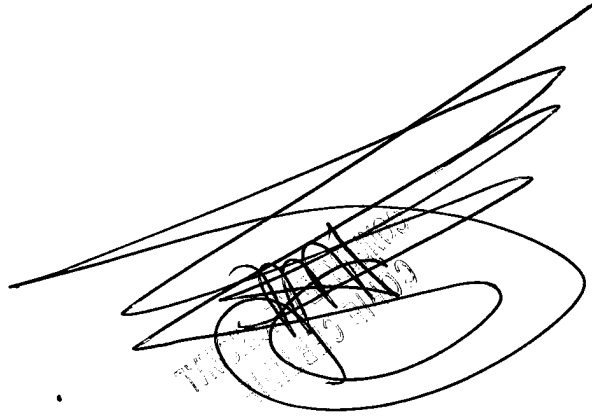
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5822 le 05/08/2019
R.C.S. ROUEN 793 752 817 (2013 B 676)

Fait à ROUEN le 05/08/2019,
LE GREFFIER



Société A.K.I.
Petite Rue de l'Eglise
76350 OISSEL

Dossier financier de l'exercice
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, is written over a circular stamp. The stamp contains the text "SOCIÉTÉ A.K.I." and "OISSEL" in a circular arrangement.

NAVISEO
19 Rue de la Forêt
76500 ELBEUF

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 320.00	4 882.00	438.00	2 212.00	-1 774.00	-80.20
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	25 389.44	13 817.00	11 572.44	16 128.44	-4 556.00	-28.25
	Autres immobilisations corporelles	33 919.84	8 285.32	25 634.52	18 894.38	6 740.14	35.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 750.00		3 750.00	3 750.00		
	Total II	68 379.28	26 984.32	41 394.96	40 984.82	410.14	1.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	5 923.90		5 923.90	7 100.00	-1 176.10	-16.56
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 091.98		11 091.98	26 165.05	-15 073.07	-57.61
	Autres créances	346 850.19		346 850.19	171 888.08	174 962.11	101.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 700.17		10 700.17	62 529.28	-51 829.11	-82.89
	Charges constatées d'avance (3)	2 502.00		2 502.00	1 268.00	1 234.00	97.32
	Total III	377 068.24		377 068.24	268 950.41	108 117.83	40.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	445 447.52	26 984.32	418 463.20	309 935.23	108 527.97	35.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

327 441.00

NAVISEO

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000.00		10 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 000.00		1 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 181.15		1 984.64		-803.49	-40.49
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	94 481.54		64 196.51		30 285.03	47.18
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	106 662.69		77 181.15		29 481.54	38.20
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	97 646.90		56 552.06		41 094.84	72.67
	Concours bancaires courants			342.40		-342.40	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	24 891.00		18 271.17		6 619.83	36.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 809.86		75 584.95		44 224.91	58.51
	Dettes fiscales et sociales	47 114.47		44 868.40		2 246.07	5.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	22 338.28		37 135.10		-14 796.82	-39.85
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	311 800.51		232 754.08		79 046.43	33.96
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	418 463.20		309 935.23		108 527.97	35.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

236 981.51 221 849.08

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 015 455.35		1 015 455.35	780 300.64		235 154.71	30.14
Chiffre d'affaires NET	1 015 455.35		1 015 455.35	780 300.64		235 154.71	30.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 722.11	1 850.00		-127.89	-6.91
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 788.76	1 355.13		2 433.63	179.59
Autres produits			50 801.93	393.17		50 408.76	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 071 768.15	783 898.94		287 869.21	36.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			352 345.08	286 354.17		65 990.91	23.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 176.10	5 400.00		-4 223.90	-78.22
Autres achats et charges externes *			184 632.49	147 718.63		36 913.86	24.99
Impôts, taxes et versements assimilés			20 363.00	17 313.81		3 049.19	17.61
Salaires et traitements			228 798.01	156 603.92		72 194.09	46.10
Charges sociales			90 535.38	75 371.88		15 163.50	20.12
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 218.32	8 266.00		1 952.32	23.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			51 308.24	239.91		51 068.33	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			939 376.62	697 268.32		242 108.30	34.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			132 391.53	86 630.62		45 760.91	52.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		52.00		3.34	48.66	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		52.00		3.34	48.66	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 190.99		885.44	305.55	34.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 190.99		885.44	305.55	34.51
2. Résultat financier (V-VI)		-1 138.99		-882.10	-256.89	-29.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		131 252.54		85 748.52	45 504.02	53.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 519.99	-1 519.99	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				1 519.99	-1 519.99	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 307.00		2 108.00	3 199.00	151.76
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		5 307.00		2 108.00	3 199.00	151.76
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-5 307.00		-588.01	-4 718.99	-802.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		31 464.00		20 964.00	10 500.00	50.09
Total des produits (I+III+V+VII)		1 071 820.15		785 422.27	286 397.88	36.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		977 338.61		721 225.76	256 112.85	35.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		94 481.54		64 196.51	30 285.03	47.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 399.68 4 866.71

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
Informations complémentaires (CICE)	11
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Détail des produits à recevoir	19
Détail des charges à payer	20
Détail des charges constatées d'avance	21
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	23
Informations en matière de crédit bail	24

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6.573 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2017 a permis à l'entreprise de réaliser des efforts en matière d'investissements et de formation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 320	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 389		
Installations générales agencements aménagements divers	3 335		9 098
Matériel de transport	4 720		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 237		1 530
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	48 681		10 628
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 750		
TOTAL	3 750		
TOTAL GENERAL	57 751		10 628

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		5 320	5 320
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			25 389	25 389
Installations générales agencements aménagements divers			12 433	12 433
Matériel de transport			4 720	4 720
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 767	16 767
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			59 309	59 309
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			3 750	3 750
TOTAL			3 750	3 750
TOTAL GENERAL			68 379	68 379

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 108	1 774		4 882
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 261	4 556		13 817
Installations générales agencements aménagements divers	31	572		603
Matériel de transport	206	472		678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 160	2 844		7 004
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	13 658	8 444		22 102
TOTAL GENERAL	16 766	10 218		26 984

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 774				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 556				
Instal.générales agenc.aménag.divers	572				
Matériel de transport	472				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 844				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	8 444				
TOTAL GENERAL	10 218				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 750		3 750
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 092	11 092	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	11 488	11 488	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	478	478	
Groupe et associés	327 441	0	327 441
Débiteurs divers	7 444	7 444	
Charges constatées d'avance	2 502	2 502	
TOTAL	364 194	33 003	331 191
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	322	322		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	97 325	22 506	74 819	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	119 810	119 810		
Personnel et comptes rattachés	98	98		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 219	23 219		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 611	17 611		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	6 187	6 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 891	24 891		
Autres dettes	22 338	22 338		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	311 801	236 982	74 819	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 121			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 369			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site Internet	5 320	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Nous avons appliqué les nouvelles dispositions prévues dans le règlement CRC2002-10 relatives, entre autres, aux modalités de calcul des amortissements et des dépréciations.

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
SUR CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
SUR AUTRES CREANCES	
- Subventions sur salaires	478
SUR DISPONIBILITES	
Total	478

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
SUR EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
SUR EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	
SUR DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Fournisseurs, factures non parvenues	11 113
SUR DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Cotisations sociales des indépendants	9 067
- Provision taxe apprentissage	740
- Provision pour TVS	931
- Provision CSG sur cotisations sociales des indépendants	4 516
SUR AUTRES DETTES	
Total	26 367

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Publication	2 502		
Total	2 502		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 421
Intérêts sur emprunt	3 421	
Total (1)		3 421

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				32 700	32 700
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				5 450	5 450
- dotations de l'exercice				8 175	8 175
Total				13 625	13 625
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 866	4 866
- exercice				7 399	7 399
Total				12 265	12 265
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 399	7 399
- entre 1 et 5 ans				16 545	16 545
Total				23 944	23 944
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				327	327
Total				327	327
Montant en charge sur l'exercice				7 399	7 399

A.K.I.

SARL au capital de 10 000 Euros
Petite rue de l'Eglise 76350 OISSEL
793 752 817 R.C.S. ROUEN
(ci-après désignée la « Société »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

1 – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société fait apparaître un bénéfice de 94 481,54 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 est de développer le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice.

Succursales, filiales, participations et sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions des articles L. 232-1 et L. 232-6 du code de commerce, nous vous rappelons que la Société ne détient aucune succursale, participation ou contrôle à ce jour.

2 – INFORMATIONS SUR LES DETTES

Il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, les principales dettes se répartissent, comme suit :

- Emprunts auprès d'établissements de crédit 97 647 €
- Emprunts et dettes financières diverses 24 891 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés 119 810 €
- Dettes fiscales et sociales 47 114 €
- Autres dettes 22 338 €



3 – EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS – AFFECTATION DU RESULTAT

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 418 463 euros contre 309 935 euros pour l'exercice précédent et l'effectif salarié moyen s'élevait à 5 contre 3 pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice	2018	2017
- Chiffre d'affaires net	1 015 455 €	780 301 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 071 768 €	783 899 €
CHARGES D'EXPLOITATION	939 377 €	697 268 €
Soit un résultat d'exploitation	132 392 €	86 631 €
PRODUITS FINANCIERS	52 €	3 €
CHARGES FINANCIERES	1 191 €	885 €
Soit un résultat financier	<-1 139>€	<-882>€
Soit un résultat courant avant impôt	131 253 €	85 749 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	1 520 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 307 €	2 108 €
Soit un résultat exceptionnel	<-5 307>€	<-588>€
- impôts sur les bénéfices	31 464 €	20 964 €
Soit un résultat net	94 482 €	64 197 €

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice de 94 481,54 euros

A titre de dividendes pour 94 000,00 euros

Le solde affecté au compte « Autres réserves » pour 481,54 euros

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter jour de l'Assemblée générale décidant la distribution et chaque titre recevrait un dividende brut d'environ 94 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 662,69 euros.



Comme l'y oblige la législation en vigueur, la Société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les prélèvements sociaux pour 17,20 % à concurrence uniquement de la fraction exonérée de cotisations et contributions sociales pour les travailleurs non-salariés et, sauf dispense, le prélèvement forfaitaire non libératoire défini par les dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts pour 12,80 %.

L'année suivante, ces personnes devront déclarer avec l'ensemble de leurs revenus le montant du dividende brut, hors prélèvements. Ce dividende sera soumis :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 % ;
- soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option applicable à l'intégralité des revenus entrant dans le champ d'application du PFU, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. En cas d'option pour le barème progressif, le dividende bénéficie de l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts et une partie des prélèvements sociaux est déductible du revenu imposable.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputeront sur le montant de l'impôt finalement dû.

Distributions antérieures de dividende

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	Total
	Dividendes	Autres revenus distribuées		
2017	65 €	-	64 935 €	65 000 €
2016	30 €	-	29 970 €	30 000 €
2015	-	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

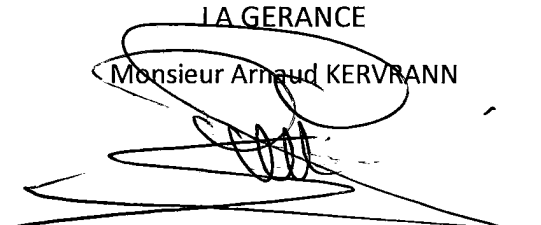
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6 102 euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1 709 euros.

4 – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce.

Au cours de cette Assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat de l'exercice et à donner quitus de sa gestion à la gérance.

Nous espérons que les résolutions qui suivent, recevront votre agrément et que vous voudrez bien les voter.

LA GERANCE
Monsieur Arnaud KERVANN


A.K.I.

SARL au capital de 10 000 Euros
Petite rue de l'Eglise 76350 OISSEL
793 752 817 R.C.S. ROUEN
(ci-après désignée la « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat 2018

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice de 94 481,54 euros

A titre de dividendes pour 94 000,00 euros

Le solde affecté au compte « Autres réserves » pour 481,54 euros

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et chaque titre recevra un dividende brut d'environ 94 euros.

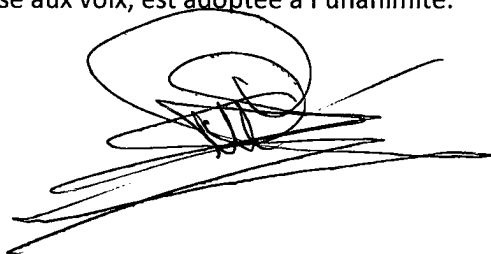
La Société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les prélèvements sociaux pour 17,20 % à concurrence uniquement de la fraction exonérée de cotisations et contributions sociales pour les travailleurs non-salariés et, sauf dispense, le prélèvement forfaitaire non libératoire défini par les dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts pour 12,80 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	Total
	Dividendes	Autres revenus distribuées		
2017	65 €	-	64 935 €	65 000 €
2016	30 €	-	29 970 €	30 000 €
2015	-	-	-	-

Vote de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme – LA GERANCE
Monsieur Arnaud KERVANN

A.K.I.

SARL au capital de 10 000 Euros
Petite rue de l'Eglise 76350 OISSEL
793 752 817 R.C.S. ROUEN
(ci-après désignée la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
LE 28 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-huit décembre,
A onze heures,

Les associés de la Société se sont réunis à ce jour au siège social en Assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

La société A.K.F., propriétaire de 999 parts
représentée par son gérant, Monsieur Arnaud KERVRANN

Monsieur Arnaud KERVRANN, propriétaire de 1 part

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Arnaud KERVRANN, en sa qualité d'associé gérant.

Elle est réunie à l'effet de délibérer sur la **rémunération et les frais liés aux fonctions de la gérance**.

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée générale, constatant que Monsieur Arnaud KERVRANN a exercé ses fonctions de gérant, ratifie sa rémunération annuelle nette d'un montant de 120000 euros, au titre de l'exercice en cours.

L'Assemblée ratifie également la prise en charge par la Société de ses cotisations et contributions sociales obligatoires et facultatives, fiscalement déductibles ou non, afférentes à cette rémunération et/ou générées par toute distribution de dividendes, et de ses éventuels frais de déplacements et de missions-réceptions exposés dans l'intérêt de la Société sur présentation des justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la gérance et tous les associés présents.

Monsieur **Arnaud KERVRANN**, en son nom propre et au nom
et pour le compte de la société **A.K.F.**, en sa qualité de représentant légal

